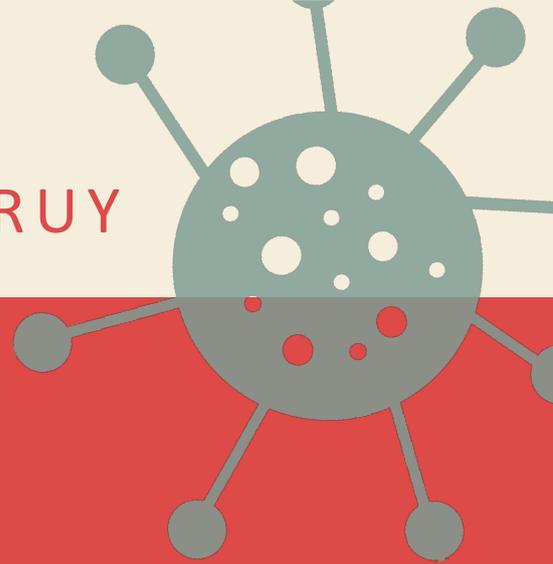


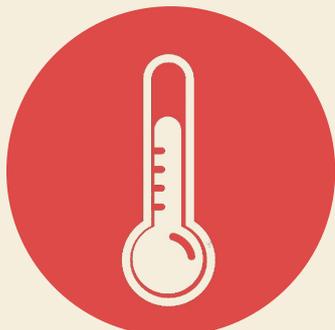
PLAN DE SÉCURITÉ

LUDOTHÈQUE DE PORRENTRUY



**DÉPOSER LES JEUX
EN RETOUR
DANS LES CAISSES PRÉVUES À CET EFFET
À L'EXTÉRIEUR DE LA LUDOTHÈQUE**

SE DÉSINFECTER LES MAINS
AVANT DE PÉNÉTRER DANS LES LOCAUX
SOLUTION HYDRO-ALCOOLIQUE MISE À DISPOSITION



**LES PERSONNES PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES
DOIVENT RENONCER
À SE RENDRE À LA LUDOTHÈQUE**

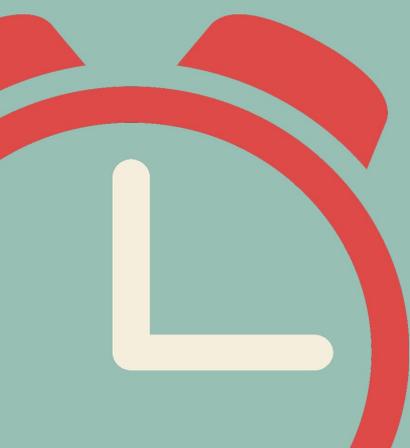


PORT DU MASQUE RECOMMANDÉ
POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES

MAXIMUM 10 PERSONNES
À L'INTÉRIEUR DE LA LUDOTHÈQUE



TEMPS DE PRÉSENCE DANS LA LUDOTHÈQUE LIMITÉ À
15 MINUTES PAR PERSONNE OU FAMILLE



Selon les prescriptions émises par la FLS (Fédération des ludothèques suisses) et conformément aux recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et du Secrétariat d'État à l'économie, la ludothèque de Porrentruy rouvre ses portes sous conditions.

Des mesures de protection ont été mises en place pour garantir la sécurité du public, comme celle des animatrices :

- Désinfection des mains obligatoire lors de l'entrée dans la ludothèque.
- Distance suffisante à respecter entre les personnes de 2 mètres.
- Port du masque non obligatoire, mais recommandé pour les personnes vulnérables (pas de mise à disposition systématique).
- Les personnes présentant des symptômes de maladie doivent renoncer à se rendre à la ludothèque.
- **Aucune obligation de retour des jeux empruntés avant le 1.9.2020.**
- Les meubles sont désinfectés régulièrement. Accès à la mezzanine interdit.
- Affichage des mesures de protection de l'OFSP et des mesures de protection spécifiques aux entrées des bâtiments (notamment la capacité maximale).
- **Capacité maximale de 10 personnes.** Limite régulée par des cartes plastifiées et désinfectées après chaque utilisation.
- Invitation à ne pas s'installer pour jouer dans les locaux.

Durée de présence limitée à 15 minutes par personne ou famille.

- Marquage des distances de sécurité au sol, dans les files d'attente et au guichet de prêt.
- Files d'attente balisées par des barrières dès l'entrée de la cour de l'Hôtel-Dieu et filtrées en fonction du public (ludothèque-bibliothèque-musée). Sens de circulation indiqué.
- Prêt des jeux :
 - ⇒ Jeux restitués à déposer dans les espaces prévus, à l'extérieur de la ludothèque.
 - ⇒ Après leur restitution, les jeux sont mis en quarantaine 3 jours.
 - ⇒ Emprunts limités aux jeux rangés dans l'espace « sain » de la ludothèque.
 - ⇒ Visites de classes interdites. Possibilité pour les enseignant-e-s de venir échanger personnellement leurs lots de jeux pendant les heures d'ouverture.